Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 27 novembre 2026

Ventoux : une aide pour les agriculteurs souhaitant renforcer leurs sols ou leur biodiversité



Le Parc naturel régional (PNR) du Mont-Ventoux lance un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) auprès des agriculteurs du territoire pour les aider à renforcer la résilience de leurs sols ou la biodiversité sur leurs parcelles.

Dans le cadre du programme RES-MAB, qui réunit sept Réserves de Biosphère méditerranéennes sur les questions de la résilience des territoires face au changement climatique, le PNR du Mont-Ventoux lance un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) destiné aux agriculteurs du territoire.

Cet AMI permettra aux agriculteurs choisis de bénéficier d'un coup de pouce pour renforcer la résilience de vos sols ou de la biodiversité sur vos parcelles. 80 000€ seront répartis entre les dossiers sélectionnés, avec un plafond de 3 000€ par lauréat. Ces aides permettront aux agriculteurs de faire divers

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 27 novembre 2026

investissements, d'acheter du petit matériel ou encore de faire des analyses de sol. En parallèle, le Parc leur propose aussi deux parcours de formation autour des défis climatiques.

Programme RES-MAB : les agriculteurs du Ventoux explorent les défis climatiques

Qui peut candidater ?

L'AMI s'adresse à tout agriculteur dont l'activité a lieu sur le territoire de la Réserve de Biosphère du Mont-Ventoux et participant à un dispositif d'accompagnement aux changements de pratiques agricoles (parcours agri-explorateurs 'sols vivants', parcours agri-explorateurs 'biodiversité fonctionnelle', GIEE 'Lavan'ture', GIEE 'Pollinisateurs sauvages', Top'Irrig84) ayant un lien avec la gestion de l'eau, de l'énergie et/ou de la préservation de la biodiversité. Cela concerne aussi les porteurs de projet agricole dans le dispositif PPP (Plan de Professionnalisation Personnalisé) ayant du foncier sur le territoire et participant également à un dispositif d'accompagnement aux changements de pratiques agricoles.

Pour obtenir une aide, il sera demandé un reste à charge de 20% des dépenses au bénéficiaire. Celui-ci devra signer une convention de mandat avec le Parc du Mont-Ventoux, mais aussi installer les équipements avant mars 2027 (date de fin d'éligibilité des factures : 31 mars 2027). Il est possible de participer pour un investissement collectif mobilisant trois personnes minimum.

Pour plus d'informations sur le dossier de candidature, cliquez ici.

Programme RES-MAB : les agriculteurs du Ventoux explorent les défis climatiques

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 27 novembre 2026



Le Parc naturel régional (PNR) du Mont-Ventoux, l'AOC Ventoux et le Campus Provence-Ventoux (CFPPA) s'associent et proposent deux parcours de formation autour des défis climatiques à destination des agriculteurs du territoire, avec des ateliers et visites jusqu'au printemps 2027.

Dans le cadre du programme RES-MAB, qui réunit sept Réserves de Biosphère méditerranéennes sur les questions de la résilience des territoires face au changement climatique, le PNR du Mont-Ventoux, l'AOC Ventoux et le CFPPA organisent des ateliers participatifs et des visites pour les agriculteurs de la Réserve de Biosphère du Mont-Ventoux.

Deux parcours de formation sont proposés : 'Sols résilients', qui a débuté au cours de ce mois de novembre, et 'Biodiversité fonctionnelle', qui commencera en mars prochain. Il est encore possible de s'inscrire via le formulaire en ligne.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 27 novembre 2026



Le parcours ‘Sols résilients’

Le parcours de formation ‘Sols résilients’ inclut des analyses de sols financées par le projet RES-MAB, tout comme le suivi individuel des parcelles par des experts et des investissements agroécologiques pour mettre en œuvre des changements.

Le parcours a commencé le 13 novembre dernier avec un atelier pour comprendre les mécanismes de la vie et de la fertilité des sols. Plusieurs ateliers se succéderont jusqu’en mars 2027 pour comprendre et interpréter une analyse de sol, ou encore déterminer une stratégie de préservation / amélioration en tenant compte des freins et leviers possibles. Karim Riman, agro-écologue et Caroline Sage, formatrice au CFPPA, interviendront au cours de ce parcours.

Trois visites seront organisées au cours du mois de janvier 2026 autour de différentes pratiques durables : agroforesterie, agropastoralisme, couverts, travail du sol, aménagements hydrologiques, etc.

Le parcours ‘Biodiversité fonctionnelle’

En ce qui concerne le parcours ‘Biodiversité fonctionnelle’, qui débutera en mars 2026, le projet RES-MAB financera des investissements agroécologiques (nichoirs, pierriers, haies, mares…), ainsi qu’un suivi individuel sur les parcelles par des experts.

Plusieurs ateliers et visites auront lieu jusqu’en avril 2027 pour en apprendre davantage sur les pratiques agricoles favorables à la biodiversité, sur l’identification des aménagements et des espèces présentes sur

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 27 novembre 2026

les parcelles, mais aussi sur comment élaborer un plan d'action.

Cécile Verriele, formatrice au CFPPA, Maxime Jacquot et Jérôme Lambion, chercheurs au Grab (Groupe de Recherche en Agriculture Biologique), et Thierry Leroy, entomologiste au Naturoptère de Sérignan-du-Comtat, interviendront au cours de ce parcours de formation.

Sept nouveaux bénéficiaires de la marque 'Valeurs Parc naturel régional – Mont-Ventoux'
Le PNR du Mont-Ventoux poursuit son engagement en faveur d'un tourisme et d'une agriculture durables avec l'entrée de quatre producteurs et trois professionnels du tourisme au sein de sa marque 'Valeurs Parc naturel régional – Mont-Ventoux' qui compte désormais 27 bénéficiaires.

Les sept nouveaux :
Le Moulin à huile du Comtat (Caromb), le Château La Croix des Pins (Mazan), le Domaine de Fondrèche (Mazan), le Rucher Apaïa (Mazan), les Gîtes de Baye (Vaison-la-Romaine), le camping Les Verguettes (Villes-sur-Auzon), et le Domaine du Val de Sault (Sault).